

METS-LE EN BANQUE

PAIEMENT PRÉAUTORISÉ AVEC VIRGIN MOBILE

ALORS VOUS ÊTES PRÊT À LE METTRE EN BANQUE.

En souscrivant au paiement direct de votre compte bancaire, nous pouvons faire tout le travail et payer le montant dû inscrit à votre facture mensuelle. Euh, pas nous personnellement, mais nos ordinateurs... mais bon, vous aviez compris.

PETIT RAPPEL TOUT SIMPLE : [Pour votre compte Virgin Mobile MonForfait.](#)

À chaque mois, 21 jours après votre date de facturation, nous prélèverons directement de votre compte bancaire le montant total dû à votre facture mensuelle et le porterons à votre compte Virgin Mobile.

Maintenant, vous n'avez qu'à suivre ces trois étapes faciles et tout sera complet :

1 REMPLISSEZ CE GENTIL PETIT FORMULAIRE.

VOS INFOS

NOM COMPLET

DE TÉLÉPHONE RÉSIDENTIEL

DE COMPTE VIRGIN MOBILE

DE TÉLÉPHONE VIRGIN MOBILE

ADRESSE DE RÉSIDENCE

VILLE

PROVINCE

CODE POSTAL

ADRESSE COURRIEL

VOS INFOS BANCAIRES

NOM DU DÉTENTEUR DU COMPTE

NOM DE L'INSTITUTION FINANCIÈRE

ADRESSE DE L'INSTITUTION FINANCIÈRE

1 NUMÉRO DE TRANSIT | | | | | (5 CHIFFRES)

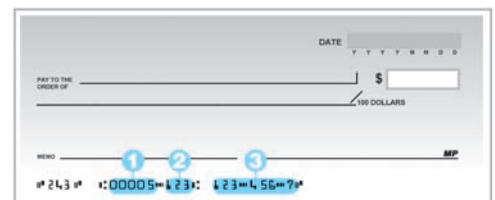
2 CODE BANCAIRE | | | (3 CHIFFRES)

3 NUMÉRO DE COMPTE | | | | | | | (7 CHIFFRES)

LE NUMÉRO DE TRANSIT ? QU'EST-CE QUE C'EST ?

Pas de problème. Vous pouvez trouver votre numéro de transit ou code de l'institution financière au bas de l'un de vos chèques.

Voici un exemple ▶



2 RENVOYEZ-NOUS LE TOUT ET JOIGNEZ-Y UN SPECIMEN DE CHÈQUE .

Si vous n'avez pas de chèque, vous pouvez obtenir un formulaire de remplacement auprès de votre banque.

VOUS POUVEZ NOUS ENVOYER LE FORMULAIRE COMPLÉTÉ AVEC VOTRE SPÉCIMEN DE CHÈQUE DE TROIS FAÇONS :

1. Par courriel, à l'adresse metsleenbanque@virginmobile.ca
2. Par télécopieur, au 1.888.991.0012
3. Par courrier traditionnel, à Mets-le en banque Virgin Mobile Canada – Boîte postale 6360 STA A, Toronto (On), M5W 1P7.

3 DÉTENDEZ-VOUS ET RELAXEZ.

Une fois votre formulaire traité, nous laisserons un message sur votre téléphone mobile afin de vous dire que tout est en ordre. Nous confirmerons également la date prévue du prochain retrait mensuel de votre compte bancaire. Nous vous l'avions dit que ce serait facile !



CE FORMULAIRE SIGNÉ NOUS AUTORISE À DÉBITER VOTRE COMPTE.

Veillez en conserver une copie pour vos dossiers. Si vous ne disposez pas des fonds nécessaires à votre compte lors d'un retrait, nous retournerons tout montant crédité à votre compte Virgin Mobile. Nous tenterons également de vous contacter pour établir un accord de paiement alternatif. Si nous sommes incapables de vous rejoindre, les appels sortants de votre téléphone mobile pourraient être redirigés à notre service de recouvrement pour que nous puissions discuter d'un accord de paiement. Il est en votre responsabilité de contacter nos bureaux pour un accord de paiement, afin d'éviter tout débranchement possible de votre compte, temporaire ou permanent. Vous êtes responsable de tous frais d'annulation hâtive, advenant que votre compte soit débranché de façon permanente avant la fin de votre contrat d'adhésion.

Vous pouvez effectuer des changements ou vous retirer du programme de paiement préautorisé (« PPA ») et ce, en tout temps, en autant que vous ayez avisé Virgin Mobile Canada dans les dix (10) jours précédant votre prochain prélèvement mensuel prévu. Virgin Mobile Canada vira à votre compte bancaire tout montant prélevé incorrectement, en accord avec les Modalités et conditions de service de Virgin Mobile Canada. Virgin Mobile Canada amasse, utilise et divulgue les Informations personnelles que vous nous fournissez strictement afin de vous fournir les services que vous avez demandés et, tel que décidé par vous, fournir toute information supplémentaire concernant les offres et services. Pour plus d'information à propos de la Politique de la vie privée et nos Modalités et conditions de service de Virgin Mobile Canada, incluant les frais d'annulation, visitez notre site Internet, au : www.virginmobile.ca.

VOUS AUTORISEZ

En signant ce formulaire, je confirme que :

- J'ai lu et compris les modalités et conditions de cette autorisation et accuse réception;
- Je comprends que je ne recevrai pas d'avis, autre que ma facture, sur le montant à être prélevé chaque mois. Ainsi, je renonce à toute exigence légale ou réglementaire en ce qui a trait au préavis du montant à être retiré de mon compte;
- J'autorise Virgin Mobile Canada et la Banque Royale du Canada (« RBC ») à déduire mensuellement, directement de mon compte bancaire, le montant d'un PPA qui correspond au montant total dû sur ma facture mensuelle, en respect des présentes modalités et conditions;
- J'accepte qu'un fac-similé de ma signature puisse être utilisé pour démontrer mon acceptation de cet Accord;
- Je vais communiquer à Virgin Mobile Canada tout changement au montant de mon PPA, tout changement à mes informations bancaires ou toute demande d'arrêt à au moins dix (10) jours d'avis précédant la prochaine date de retrait;
- Je confirme que toutes les personnes devant signer pour ce compte bancaire l'ont fait ci-dessous; et
- J'accepte que mes informations personnelles puissent être utilisées par Virgin Mobile Canada en accord avec sa Politique de vie privée.

Dans le cas d'un compte conjoint, si plus d'une signature est nécessaire pour l'émission des chèques de ce compte, tous les détenteurs du compte doivent signer ce formulaire.

Je confirme avoir lu et compris les Modalités et conditions associées au programme de paiement préautorisé, et j'en accepte les termes.

Signature

Date

J J / M M / A A A A

Signature

Date

J J / M M / A A A A

S.V.P RETOURNEZ LE FORMULAIRE SIGNÉ ET GARDEZ UNE COPIE POUR VOS DOSSIERS.

QUESTIONS?

APPELEZ-NOUS AU
1 888 999-2321

